



Luxembourg, le 29.09.2023

Circulaire n° 2023-126

Circulaire

aux administrations communales,

Objet : Mise à disposition de la présentation de la session d'information à Leudelange, le 25 septembre 2023

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,


En date du 26 septembre 2023, j'ai invité à une matinée d'information pour les responsables, représentants et agents communaux ainsi que pour les membres des commissions communales afin de présenter les offres, conseils, services et instruments mis à disposition des communes par le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, par le Fonds National de Solidarité (FNS) et par l'Office National d'Inclusion Sociale (ONIS).

Ainsi, les différents services du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région ainsi que le FNS et l'ONIS ont notamment présenté:

- les conseils, aides et solutions permettant aux communes de mettre en place les dispositions imposées par la loi du 7 janvier 2022 sur l'accessibilité des lieux ouverts au public ;
- les dispositions et les instruments mettant en œuvre le vivre-ensemble interculturel des résidents et des personnes qui travaillent sur le territoire des communes respectives, en vertu de la loi du 23 août 2023 relative au vivre-ensemble interculturel ;
- les mesures de Travail d'utilité collective (TUC) réalisées dans les communes et certaines prestations sociales pour les résidents, telles le REVIS, l'allocation de vie chère et la prime énergie ;
- les activités proposées aux personnes âgées dans le cadre des Clubs Aktiv + mis en place par les communes.

Je tiens à vous mettre à disposition en annexe la présentation de la session d'information susmentionnée.





Enfin, je vous saurais gré de bien vouloir vous adresser à l'agent suivant du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région pour toute question ayant trait à la présente circulaire :

Mme Viviane Lauth

247-83686

viviane.lauth@fm.etat.lu

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration



Max Hahn

